



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Davantage de présence et de lien social dans les quartiers

Réorganisation de la sécurité publique de la Ville

Plus présente, plus polyvalente et privilégiant le travail en réseau : ainsi se présente l'entité de la sécurité publique de la Ville de Neuchâtel. La réorganisation des missions des agent-e-s de sécurité publique vise à accroître la présence dans les rues, y compris le soir. Les agent-e-s travailleront au minimum par deux.

« L'entité a été complètement repensée en vue d'assurer ses missions au service de la population dans les meilleures conditions, explique la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la sécurité, lors d'une conférence de presse. Elle s'inscrit pleinement dans l'élaboration de la Maison de la sécurité à la Maladière et dans la perspective de la fusion des communes de Neuchâtel ouest. »

Jusqu'ici, un peu moins de la moitié des 22 agent-e-s en gris était en charge du stationnement tandis que l'autre moitié veillait à l'entretien du lien social, en solitaire, dans les quartiers. Une organisation qui a montré ses limites sur le plan de l'efficacité et du travail en équipes. Suite à une analyse menée en impliquant l'ensemble des agents, une nouvelle répartition en 4 secteurs a été définie. Dans chacun de ces secteurs, cinq agent-e-s, dont un chef de groupe, assurent l'ensemble des missions.

De manière à répondre sans délai à toutes demandes touchant la sécurité communale, une patrouille motorisée sera atteignable au 032 717 70 70 durant les heures de service, avec des horaires élargis par rapport à aujourd'hui : du lundi au jeudi de 7h30 à 20h et le vendredi et samedi de 7h30 à 22h15.

Missions bien délimitées

« Ces changements répondent aussi au souhait de polyvalence des agent-e-s, observe Christian Bourquin, chef de la sécurité publique. Chaque agent-e, formé-e dans le cadre de l'école de police est à même de répondre aux demandes citoyennes concernant le stationnement, le bruit ou la résolution d'autres problèmes. ». A noter que les 22 agents ont été récemment formés en qualité de premier répondant sanitaire afin de secourir des victimes de malaise en attendant l'arrivée de l'ambulance. Les voitures de service sont aussi équipées de défibrillateurs.

Cette nouvelle réorganisation permettra également un meilleur travail en réseau avec nos partenaires que sont notamment la Police neuchâteloise, les médiateurs urbains et la déléguée aux personnes âgées.

Enfin, le nouveau nom de sécurité publique, auparavant nommée entité proximité, a été choisi pour éviter la confusion avec la police de proximité de la Police neuchâteloise, et aussi parce que cette dénomination est celle qui prévaut dans de nombreuses communes du canton. Par ailleurs, la sécurité publique de la Ville se dote aussi de nouveaux véhicules 100% électriques. Ici aussi, par souci de clarté, ceux-ci arborent de manière bien visible les armoiries de la Ville.

De la police de proximité à la sécurité publique : repères historiques

- 2007 - Création de la Police de proximité de la Ville de Neuchâtel
- 2015 - Transfert des missions de police dans le cadre de la création de Police neuchâteloise
- 2015 - Réorganisation et création de la sécurité urbaine avec 12 agents de proximité et 10 agents dévolus au contrôle du stationnement
- 2018 - Création du service communal de la sécurité et de son entité Proximité
- 2019 - Mise en œuvre de la réorganisation.

Neuchâtel, le 12 septembre 2019

Direction de la sécurité

Renseignements complémentaires:

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de la sécurité,
032 717 72 03, violaine.bletry-demontmollin@ne.ch

Samuel Monbaron, adjoint au chef du service communal de la sécurité, 032 717 56 02,
samuel.monbaron@ne.ch

Christian Bourquin, chef de l'entité sécurité publique, 032 717 57 01, christian.bourquin@ne.ch